

Alerte citoyenne : 150 000 poules à Vaugeton, C'est NON !



À Vaugeton, dans la commune de **Celle-Lèvescault** un projet d'élevage intensif de **150 000 poules** est en passe de voir le jour dans une ancienne chèvrerie, à seulement **100 mètres des habitations**. Cette reconversion à visée industrielle soulève de vives inquiétudes, tant sur le plan sanitaire, qu'environnemental ou social.

⚠️ Pourquoi nous disons **NON** à ce projet.

- **Proximité dangereuse** : installations prévues à moins de 100 m des maisons.
 - **Pollution et nuisances** : odeurs, bruit, risques sanitaires.
 - **Densité extrême** : 8 poules/m² dans des hangars industriels.
 - **Aucune transparence** : manque d'information, des travaux débutés sans autorisation.
 - **Menace pour la qualité de vie** des habitants.
-

👏 L'association « Bien Vivre à Celle-Lévescault » appelle à une mobilisation générale pour demander :

- Une **étude d'impact environnemental indépendante** ;
 - Un **débat public** avant toute décision ;
 - Un **moratoire** sur ce type d'installations près des habitations ;
 - Un changement de politique agricole favorisant les **petites fermes durables**, via un **soutien aux petits producteurs et aux consommateurs**.
-

🧭 **Notre position** : pour une agriculture locale, humaine et respectueuse.

Nous ne sommes pas contre l'agriculture. Mais nous voulons une agriculture :

- À taille humaine,
 - Transparente et respectueuse des riverains et des consommateurs,
 - Soucieuse du bien-être animal et de l'environnement.
-

 **Chronologie du projet de ferme-usine à Vaugeton et de sa contestation.**

Mai 2024 : Première réunion d'information sur l'existence du projet.

Été 2024 : Création de l'association « Bien vivre à Celle-Lévescault » pour organiser la contestation au projet.

06 août 2024 : Dépôt de la demande de permis de construire.

13 mars 2025 : Refus du permis de construire par la mairie.

Printemps 2025 : Dossier ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) toujours en cours d'instruction à la DREAL.

10 juin 2025 : lancement de l'enquête publique.

🗣️ **Témoignages de riverains de l'élevage de Pampr'œuf à Pamproux (dont le porteur de projet actuel était le propriétaire jusqu'à récemment) :**

« Depuis l'arrivée de cette exploitation, on vit les fenêtres fermées même en été. On a perdu notre qualité de vie. »

« Nos enfants ne peuvent plus jouer dehors sans être incommodés par les odeurs. »

Quelques éléments de réponse aux idées reçues sur les « fermes-usines »

« *Ce type d'élevage est nécessaire pour nourrir la population.* »

✗ FAUX.

Ce modèle industriel produit souvent pour l'exportation ou l'agro-industrie, pas pour nourrir localement. Il favorise les circuits longs, une alimentation standardisée, et ignore les enjeux de souveraineté alimentaire locale. À l'inverse, les petites fermes diversifiées et locales peuvent nourrir la population tout en respectant les humains, les animaux et la planète.

« *L'élevage est dit 'au sol', donc plus respectueux du bien-être animal.* »

✗ TROMPEUR.

Le label « au sol » signifie simplement que les poules ne sont pas en cage. Mais avec **8 poules par m²**, entassées dans des hangars sans accès à l'extérieur, le stress, les maladies, le picage et les morts prématurées restent courants. Ce n'est pas une vie digne pour des êtres vivants.

« *Le projet crée de l'emploi.* »

✗ FAUX.

Ce projet ne maintient que **4 emplois**, alors qu'il met en péril la qualité de vie de dizaines d'habitants. En comparaison, une agriculture paysanne à taille humaine peut créer **jusqu'à 10 fois plus d'emplois par hectare**, en soutenant des filières locales et durables.

« *Les nuisances seront maîtrisées par des dispositifs techniques.* »

✗ ILLUSOIRE.

Même avec des équipements, les **odeurs, les bruits, les polluants atmosphériques (ammoniac, particules fines)** ne peuvent être entièrement contenus. Les exemples en France montrent que les riverains continuent de subir des nuisances même après les « promesses techniques ».

« *C'est une reconversion d'un bâtiment existant, donc c'est écologique.* »

✗ MANIPULATEUR.

Reconvertir une chèvrière pour y entasser 150 000 volailles relève de la **dérive industrielle**, pas d'une transition écologique. Ce n'est pas parce qu'on recycle un bâtiment que le projet est vertueux. Au contraire, cela **camoufle son impact écologique et sanitaire**.

💬 « *Nous respectons la réglementation.* »

✗ **INSUFFISANT.**

La loi actuelle est **inadaptée** à la réalité des fermes-usines : elle ne protège ni la santé des habitants, ni les sols, ni l'eau, ni les animaux. Respecter la réglementation minimale ne signifie pas **respecter l'intérêt général**.

💬 « *Le projet est local et ne pose pas de problème de transport.* »

✗ **UNE FAUSSE LOCALITÉ.**

- Ce type d'élevage industriel **génère un important trafic de camions** :
 - Arrivées des poulettes,
 - Livraison de tonnes d'aliments,
 - Enlèvement des poules en fin de cycle,
 - Transport des fientes (vers incinérateurs ou acheteurs),
 - Camions pour la maintenance, la désinfection, etc.
 - Cela engendre :
 - **Des nuisances sonores,**
 - **Un danger routier accru** (routes rurales étroites),
 - Une **dégradation des routes locales** non prévues pour ce trafic intensif,
 - Une **hausse des émissions de gaz à effet de serre**, incohérente avec les engagements climatiques.
 - À l'inverse, une ferme de taille modérée intégrée dans un réseau local **minimise les transports** et favorise des circuits courts réellement durables.
-

Contact : Association *Bien Vivre à Celle-Lévescault* : asso-bvcl@tuta.io

Lien vers la pétition :



<https://chng.it/WwfHfrJnbc>

Réseaux sociaux :



<http://urlr.me/Kbey2Y>